

Mornas

## Inquiétudes autour d'un projet de plateforme de mâchefers à Montmou

Après l'abandon de son projet de centre d'enfouissement technique de déchets ménagers, la société Veolia envisage aujourd'hui d'entreposer des mâchefers, résidus issus de l'incinération des déchets, sur son site de la carrière de Montmou, propriété de Valsud, une de ses filiales, depuis 2005.

Un projet qu'elle a présenté fin mai dernier au maire de Mornas. « **Ce serait un site d'enfouissement de mâchefers soi-disant rendus non dangereux suite à un traitement thermique** », précise le maire Denis Dussargues. La plupart de ces mâchefers seraient destinés en partie aux voiries de la région, le reste serait enfoui.

### Une décision des élus prise demain

Suite à cette rencontre avec les représentants de Veolia, le maire a fait réaliser une étude à l'hydrogéologue agréé en matière d'eau et d'hygiène publique pour le Vaucluse, Jean-Marie Triat. Une étude dont il ne souhaite pour l'heure pas détailler le contenu tant que le conseil ne s'est pas réuni en réunion plénière, pour se positionner sur ce dossier. L'élue précise seulement que cette étude n'aurait pas démontré de « **danger immédiat du fait de processus technique maîtrisé par Veolia. Mais le risque zéro n'existant pas, faut-il appliquer le principe de précaution ?** » Une question à laquelle répondront les élus demain. Si le maire réserve d'ailleurs la primauté de sa position à ses élus, il veut insister sur le fait que « **Veolia a demandé notre avis sur ce projet et nous a affirmé que s'il était négatif, le projet n'irait pas au bout** ».

Un projet qui inquiète en tout cas l'association de défense des riverains du massif d'Uchaux, présidée par Pierre Vaque. Le 16 avril dernier, lors d'une réunion du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst), Pierre Vaque a voulu mettre ce dossier sur le tapis : « **le représentant de la Fédération nationale pour l'environnement (FNE), à laquelle notre association adhère, n'a pas eu de réponse satisfaisante** ». « **Il y a un vrai danger. Certains mâchefers peuvent contenir des métaux lourds, des dioxines..** », met en avant le Mornassien. Depuis août 2012, une nouvelle réglementation durcit leur utilisation : les mâchefers ont longtemps largement servi pour remblayer parkings, voiries, bâtiments...

Le président de l'association de défense et de protection de Mornas et du massif d'Uchaux rappelle qu'« **il existe une grande faille majeure dans le secteur de Montmou et que toutes circulations d'eau polluée qui arriveraient dans la nappe alluviale du Rhône pourraient atteindre les champs de captage du syndicat RAO** ». Le syndicat Rhône-Aygues-Ouvèze alimente de nombreuses communes du Haut-Vaucluse et du sud-Drôme.

« **Il n'y a aujourd'hui pratiquement plus de sable à exploiter. Veolia doit perdre de l'argent ! La société doit tenir beaucoup à ce projet** ».

Malgré nos sollicitations répétées, Veolia n'a pas répondu à nos questions.

REPÈRE des mâchefers ?

Ce sont les résidus de la combustion de déchets urbains dans les usines d'incinération.

Une récente affaire de remblaiement délictueux de carrière en Haute-Savoie, avec des mâchefers dits "valorisables", a révélé des risques de contamination des ressources en eau. FRANCOISE VALENTIN